

CIRPES - Centre
Interdisciplinaire de
Recherches sur la Paix et
d'Etudes Stratégiques

-- Le Débat stratégique - Débat stratégique n°176; 100 Décembre 2008 --

Débat stratégique
n°176; 100
Décembre 2008

Le nucléaire à venir

Ben Cramer

Ben Cramer
mercredi 31 décembre 2008

Comment la banalisation de l'atome marquera-t-elle ce monde instable d'où l'emploi n'est pas exclu, si l'on en croit le rapport [Global Trends 2025](#) du National Intelligence Council. NIC.

Un nouveau cap difficile

Douze ans après la publication des travaux de la Commission Canberra, la prolifération nucléaire est une tendance qui a peu de chances d'être inversée. Comme disait Jacques Attali - dans un rapport commandité par le secrétaire général de l'ONU en 1995, « aucune des 5 puissances nucléaires n'envisagera jamais sérieusement de se priver de ce privilège qui leur a été conféré par un accident de l'histoire » (cf. *L'Économie de l'Apocalypse*, page 103).

Ces puissances garderont un arsenal minimal d'armes nucléaires stratégiques que J. Attali chiffrait alors à '600 pour les deux plus grandes' (on devrait dire trois) et 'à 100 pour chacune des autres'. Même le général Eugene Habiger, ex-commandant de STRATCOM, peu suspect de pacifisme estime qu'un millier de têtes nucléaires (600 opérationnelles et 400 en réserve) pour chacune des deux grandes puissances nucléaires suffirait à faire fonctionner la dissuasion.

Cette dévaluation « stratégiquement correcte » aura pour effet insolite de dresser quelques passerelles entre les partisans de la paix (pour l'option zéro) et les partisans de la guerre préventive. Du moins en Occident. Mais les règles établies à deux ne sont pas les mêmes à huit (ou dix).

L'HORIZON DÉPASSABLE DU TNP

Ceux pour qui le TNP est un horizon indépassable seront déçus en découvrant qu'il est le problème et non la solution. Dans le cadre du « retour de l'histoire », comme dirait Robert Kagan, le 1,2,3 Agreement conclu entre Washington et Delhi, est riche d'enseignements. Il ne s'agit pas tellement de savoir si cet accord viole ou non l'esprit du TNP, ni de comprendre comment le Groupe des Fournisseurs Nucléaires s'est substitué à l'AIEA. Il s'agit plutôt de constater que, comme au bon vieux temps de la guerre froide, les considérations d'intérêt commun, à savoir empêcher les « autres » de se doter de l'arme nucléaire ont été éclipsées par des considérations géopolitiques ; l'Occident s'est évertué dans la « nucléarisation choisie » et quelques entorses à la non-prolifération sont quantité négligeable par rapport aux atouts que représente la capacité, pour un État qui s'autoproclame 'indispensable', de contrer un adversaire par puissances nucléaires moyennes interposées. Cette logique qui s'applique à l'Inde face à la Chine a eu des versions antérieures avec Taïwan et pourra faire mouche demain au Japon.

Le Japon est d'ailleurs un échantillon représentatif d'États qui pourraient sans trop d'effort rester au « seuil » et 'switcher' du nucléaire civil à ses applications militaires en un minimum de temps. Certes, le statut de puissance nucléaire non avouée n'est pas prévu, ni codifié, mais il permettra aux États concernés, sans estropier le TNP, de se prémunir contre la montée des périls dans leur voisinage, en invoquant une posture 'défensive' (la fameuse sanctuarisation) plus que proliférante.

L'avènement d'une Europe, 'puissance stratégique', est une autre inconnue. A l'heure des délestages, les 'alliés' de l'OTAN vont devoir mesurer leur « puissance tranquille » (Tsvetan Todorov) à l'aune de nouvelles délocalisations nucléaires américaines. Même si les dirigeants de l'UE, branchés sur l'illusion de l'helvétisation du continent, vont continuer à jouer à se faire peur face aux

risques ou fantasmes de prolifération.

De toute façon, le volet nucléaire de la défense européenne, y compris une doctrine, sera bientôt à l'ordre du jour François Mitterrand avait soulevé ce lièvre en pronostiquant dès janvier 1992 le transfert de l'arme nucléaire à cette entité politique. Il ne se souciait guère alors de ses retombées explosives sur l'avenir du TNP., à moins qu'il ait misé sur le fait que ses signataires n'autoriseront pas longtemps le traitement de faveur dont bénéficient les États-Unis avec la 'dissuasion élargie'. D'ailleurs, si Washington 'sacrifie' ses forces nucléaires (symboliques et en voie d'obsolescence) du continent, ce sera uniquement pour rendre le bouclier anti-missile plus acceptable.

En tout cas, rien ne permet de présager une survie du TNP au-delà d'une décennie. On peut déjà se féliciter qu'il ait été sauvegardé depuis 1970 alors que les uns y voient le bras juridique et policier de la non-prolifération (horizontale), d'autres un forum pour freiner la prolifération verticale, d'autres encore le texte de référence pour 'se désarmer.' (WSJ, 15/01.08) .

NOUVELLE COURSE AU DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE ?

Un 'halte à la croissance militaire' (supprimé) pour cause de crise financière - ferait joliment écho au mot d'ordre du Club de Rome d'il y a trente cinq ans. Cette désescalade n'aurait rien avoir avec un coup de foudre pour l'article VI du TNP, ni à une soumission soudaine à quelques énoncés (ambigus) du droit international.

Ce serait plutôt le résultat d'un nouveau calcul selon lequel les coûts nucléaires subiraient eux aussi la loi des rendements décroissants. L'apprentissage de cette limite ne s'explique pas par une quelconque conversion des 'élites délirantes' (dixit Emmanuel Todd) ; mais plutôt par la prise en compte de paramètres écolo-économiques dans le débat du nouvel ordre nucléaire. Les stratèges formatés par Hiroshima - cette « révolution technologique' comme l'écrivait 'Le Monde' (8/08/1945) - échafaudent des alternatives à la 'guerre contre les générations futures' ; ils pourraient, sur arrière-fond de conflits pour l'uranium, rentabiliser autrement les dérives de 'conflits durables'. Cette tendance sera renforcée par la quasi-impossibilité (plus matérielle que morale) de bombarder tous les ennemis de l'Empire, par l'effet boomerang du « terroriser le terrorisme » et la faillite des opérations punitives en Irak ou ailleurs.

UN FONDS INTERNATIONAL DU DÉSARMEMENT

Des réglementations nouvelles relatives à une 'dénucléarisation' progressive forceront les plus fidèles défenseurs du TNP à le jeter aux poubelles de l'histoire féérique d 'Atoms for Peace'. Restera alors à bricoler un Traité plus adapté et une agence qui se chargera réellement des enjeux énergétiques de la planète.

Dans cette optique, on peut imaginer la création d'un fonds international à l'instar de ce qui s'est fait depuis la chute du Mur de Berlin dans le cadre du '*Cooperative Threat Reduction*' et qui serait alimenté à partir d'un système de taxations. Ce fonds aurait pour vocation de faciliter les opérations de désarmement, (démantèlement), afin d'éviter que certains États ne se soustraient à leurs engagements, comme on le voit pour le désarmement chimique.

Dans une AIEA « relookée », le fonds offrirait des 'incitations' à des candidats à la bombe, des

compensations en cas d'abstinence.